

Appel à contributions au rapport 2021 de l'ONPV Les dynamiques citoyennes dans les quartiers prioritaires

La participation citoyenne, sujet transversal pour la politique de la ville depuis ses débuts, est un axe clé de la loi ville et cohésion urbaine de 2014 qui dispose dans son article 7 qu'« un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives ». Au 1^{er} janvier 2019, 86 % des QPV étaient couverts par au moins un conseil citoyen, contre 63 % fin 2016 et leur activité était en 2019 en léger recul¹. Six ans après leur création, comment fonctionne ces conseils ? Par-delà l'instauration des conseils citoyens, dans les quartiers prioritaires comme ailleurs, **les dynamiques citoyennes, c'est-à-dire la participation des habitants à la vie de la cité, prennent des formes multiples** (associative, électorale, participation aux conseils de quartier...). Et les pistes à explorer pour analyser ces dynamiques sont nombreuses.

Une étude menée par le Crédoc en 2018² soulignait qu'un français sur deux estime que les quartiers « sensibles » se distinguent par « une forte solidarité entre les habitants » et par un tissu associatif dense et dynamique. Ainsi, en 2018, l'Insee recense en France 1,3 million d'associations³ et le CGET a soutenu financièrement via, le programme 147 politique de la ville, 8 500 associations de proximité intervenant dans les QPV⁴. Pour autant, à ce jour, peu de travaux permettent de dresser le profil des associations intervenant dans les QPV ou encore de décrire les actions qu'elles mènent, leurs modes d'intervention ou la réalité de leur dynamisme.

Enfin, quel est le niveau et quels sont les ressorts de la participation électorale dans les QPV ?

Ces questions ne sont pas limitatives. Les contributions analyseront les différents angles du thème des dynamiques citoyennes des quartiers prioritaires.

Le présent appel à contributions vous permet de candidater pour une contribution au rapport 2021 de l'Observatoire national de la politique de la ville. Il s'adresse aux services statistiques, laboratoires de recherche, ou toutes autres unités compétentes (agences d'urbanisme, opérateurs, centre de ressources de la politique de la ville...) sur les thèmes des dynamiques citoyennes.

Les contributions pourront recourir à des méthodes quantitatives ou qualitatives et porter sur l'ensemble du territoire français ou sur un territoire plus restreint. Afin d'objectiver la situation des QPV en regard de celle des autres quartiers, elles se présenteront sur la forme d'études d'une dizaine de pages au maximum.

Les personnes ou organismes intéressés sont invités à proposer avant le 20 septembre 2021 une intention d'article présentant la question étudiée, les sources et méthodes utilisées ainsi que les résultats attendus via le formulaire suivant : <https://forms.gle/R9aRF8KSwonK9Nvx5>

Les auteurs dont le projet aura été retenu remettront ensuite leur article rédigé au plus tard le 20 janvier pour relecture. Après validation du comité de relecture, la contribution intégrera le rapport 2021 de l'ONPV qui sera remis Gouvernement et au Parlement avant d'être rendu public.

¹ Kevin Demangeclaude, *Conseils citoyens : une activité en léger recul, une autonomie qui reste fragile*, ONPV, rapport annuel 2019, juillet 2020.

² Nelly Guisse et Jorg Müller, *Les Français portent un regard sombre sur les quartiers « sensibles »*, En détail, CGET, juillet 2019.

³ Sylvie Dumartin et Sandrine Firquet, *1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym*, Insee Première, n°1857, mai 2021.

⁴ Rapport d'activité 2018 du CGET.